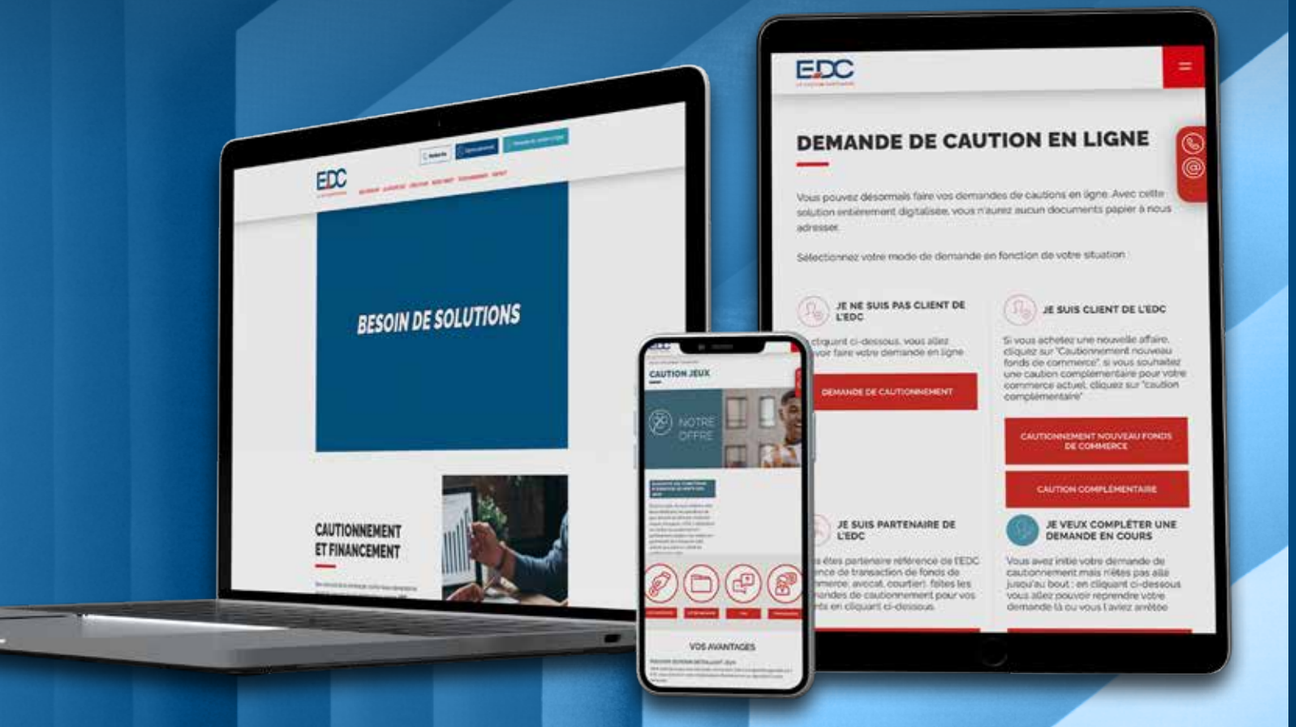
EDC

LA CAUTION PARTENAIRE

RAPPORT ANNUEL 2021

LA CAUTION PARTENAIRE



RETROUVEZ-NOUS SUR

www.eurocaution.net

RAPPORT ANNUEL 2021

SOMMAIRE

4
Organigramme EDC

5
«Partenaire historique des buralistes pour un parfait accompagnement»
Par Lucien Labouré, Président du Groupe EDC et Olivier de Pommery, Directeur général du Groupe EDC

6
Le Conseil d'Administration

7
Activités de l'EDC

8
Rapport d'activité de l'exercice 2021

18
Faits marquants 2021 et perspectives 2022

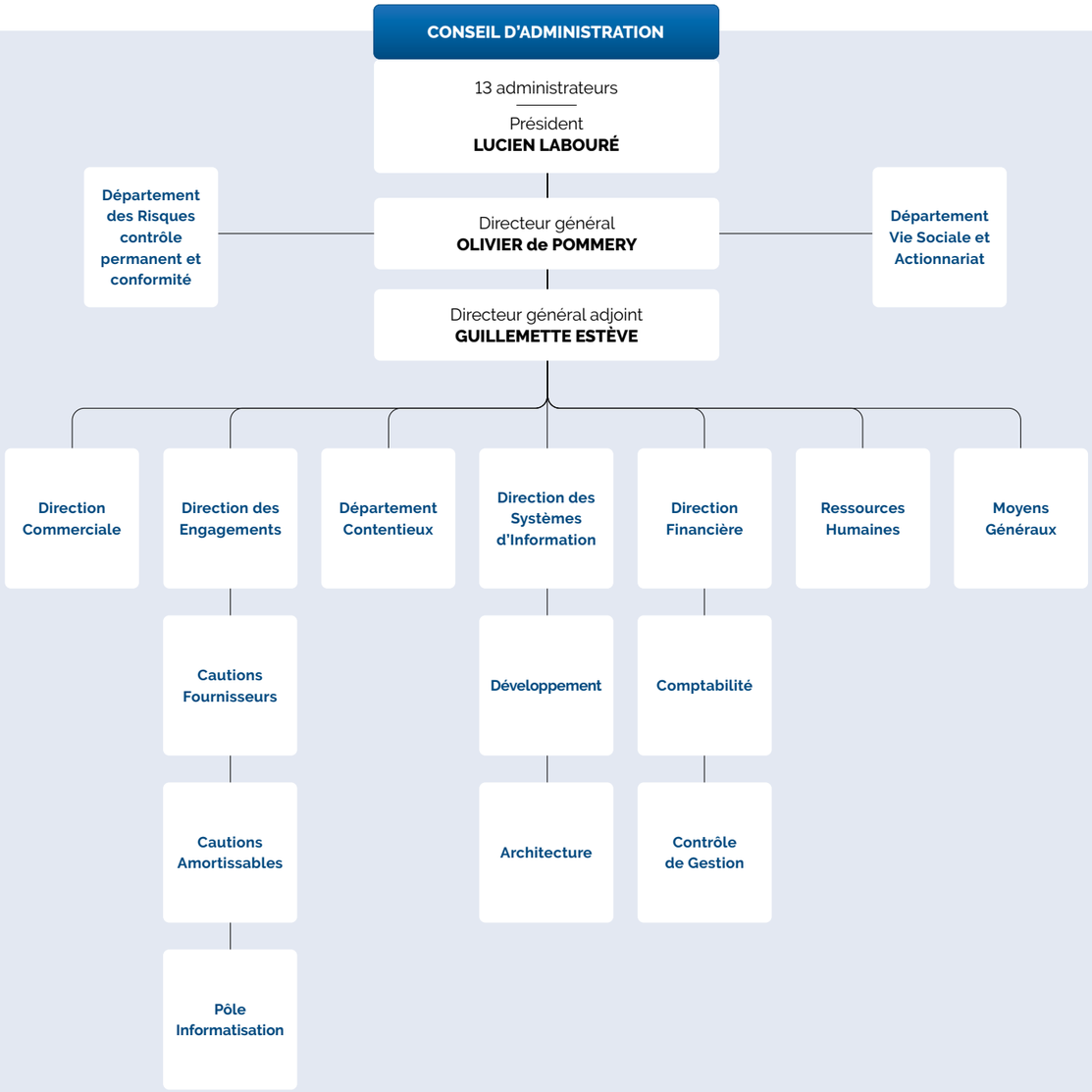
19
Comptes annuels 2021

22
Notes annexes aux comptes 2021

37
Rapport général des Commissaires aux comptes

39
Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale

LA CAUTION PARTENAIRE



PARTENAIRE HISTORIQUE DES BURALISTES POUR UN PARFAIT ACCOMPAGNEMENT

La situation sanitaire délicate s'est poursuivie en 2021 et, durant cette période, les buralistes ont à nouveau pleinement assumé leur rôle de commerçant d'utilité locale. Le renforcement de l'attractivité de la profession, déjà constaté en 2020, se confirme avec un nombre de mutations très élevé en 2021.

Lucien Labouré
Président
du Groupe EDC

Concernant l'EDC, 2021 a été une bonne année avec une progression des encours sur tous ses métiers cœurs et un nombre de défaillances en dessous des chiffres historiques qui s'explique notamment par les aides gouvernementales mises en œuvre en réponse à la crise sanitaire. Ceci se traduit par de bons résultats avec une progression du Produit Net Bancaire, une maîtrise des frais généraux et un coût du risque intégrant une approche conservatrice afin de faire face aux défauts qui vont survenir une fois les aides de l'Etat terminées.

Ainsi, les résultats 2021, associés aux bonnes performances historiques de l'EDC et à son savoir-faire reconnu, permettent d'afficher une très bonne stabilité financière avec des fondamentaux solides. Grâce à cette situation, les actionnaires ont pu percevoir au titre de l'exercice 2021, un dividende en hausse. La fin d'année a également vu la modification de la formule de calcul du prix de l'action qui se traduit par une hausse de la valeur de l'action, garantissant ainsi à l'actionnaire de bénéficier de la création de valeur générée par l'EDC quelles que soient les contraintes qui pourraient peser sur le dividende.

Enfin, un certain nombre de projets réalisés ou débutés en 2021 ont pour objectif de bien positionner le client au centre de la relation et préparer l'avenir. Ainsi, l'enquête clients menée en fin d'année affiche des taux de satisfaction supérieurs à 9 sur 10 ce qui démontre la technicité des équipes et l'accompagnement que l'EDC apporte à la profession. En outre, des travaux ont été menés pour notamment améliorer le parcours clients, digitaliser les processus, revoir la politique de risque et faire évoluer nos outils pour gagner encore en productivité. Ces évolutions sont nécessaires pour faire face aux défis qui se présentent et continuer à servir nos clients et nos partenaires avec un niveau de qualité élevé.

Olivier de Pommery
Directeur Général
de l'EDC

ADMINISTRATEURS



LUCIEN LABOURÉ

Président du Conseil d'Administration de l'EDC.
Président du Comptoir Fiduciaire de Paris et Directeur Général depuis le 06/01/2021.
Président de l'EDC SP depuis le 06/01/2021.
Administrateur de la Mudetaf.
Co-gérant de l'entreprise Labouré-Caussanel.
Gérant de l'entreprise Aubrac Segala Immo.



CATHERINE SABOURET

Administrateur de la Fondation Valentin Haüy.
Membre du Conseil de Surveillance de S.T. Dupont.



JEAN-CLAUDE LACOMME

Représentant permanent de l'EDC au Conseil d'Administration du Comptoir Fiduciaire de Paris.



MICHEL GUIFFÈS

Administrateur du Comptoir Fiduciaire de Paris.



ALAIN SAUVAGE

Trésorier Général de la Confédération Nationale des Buralistes de France.
Gérant de la SCI Sauvageonne.
Président de la Fédération Départementale de la Marne.
Président de la Fédération Est des Buralistes.



JEAN-LUC RENAUD



CONFÉDÉRATION NATIONALE DES BURALISTES

Représentée par son Président M. Philippe Coy.
Administrateur de la Mudetaf.
Membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie Pau Béarn.
Administrateur du centre Formation Buralistes et Président du conseil de surveillance de la Coopérative des buralistes.



LOGISTA FRANCE

Représentée par son Président M. Pascal Ageron.
Président de Société Allumettière Française SAS.
Président Directeur Général de Logista France Holding.
Gérant de Logesta France SARL.



DOMINIQUE ARNAUD

Gérante de la SNC Arnaud.



RENÉ LE PAPE

Administrateur du Comptoir Fiduciaire de Paris.
Administrateur de la Mudetaf.



JEAN-PAUL MENGEON

Vice-Président de la Confédération Nationale des Buralistes de France. Membre du Conseil de Surveillance de la Coopérative des Buralistes de France. Trésorier du Centre National de Formation des Buralistes.
Président de la Fédération Départementale des Buralistes de Savoie. Président de la Fédération Régionale des Buralistes de Dauphiné-Savoie.



JACKY RÉVILLÉ

Administrateur de la Confédération Nationale des Buralistes de France.
Administrateur de la Mudetaf.
Président de la Fédération Régionale des Buralistes de l'Ouest.
Président de la fédération départementale des buralistes de la Charente Maritime.



VALÉRIE DULHOSTE

CENSEURS



JEAN-CLAUDE BINARD



FRANÇOIS DUTREIL

Président de Ducidis (SAS).
Président de Une Maison A Part (SAS). Vice-Président du Conseil de Surveillance de Cegos SA.
Administrateur de NCHH (SAS).
Administrateur de NCII (SAS).
Administrateur de SHOPPER MARKETING ET CIES (SAS).

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaires :
DELOITTE & ASSOCIÉS
Marjorie Blanc Lourme

EXCO PARIS ACE
Emmanuel Charrier

DIRIGEANTS EFFECTIFS

OLIVIER de POMMERY
Directeur général

GUILLEMETTE ESTÈVE
Directeur général adjoint

LE CAUTIONNEMENT

Pendant l'année 2021, notre société a poursuivi ses activités de cautionnement dans les principaux domaines suivants au bénéfice :

1 DES PROFESSIONNELS DE LA DISTRIBUTION DU TABAC

- Cautionnement sous l'égide de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (sigle D.G.D.D.I.) : cautionnement des crédits réglementaires accordés par les fournisseurs aux débitants de tabac (crédit à la livraison ; crédit de stock ; crédit saisonnier).
- Cautionnement de prêts à la modernisation des points de vente
- Cautionnement des prêts à l'acquisition de fonds de commerce

2 DES PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES (NOTAIRES, HUISSIERS, MANDATAIRES ET ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES, ETC.)

- Cautionnement de prêts à la création ou à l'acquisition d'étude

3 DES EXPLOITANTS DE POINTS DE VENTE DU PARI MUTUEL URBAIN

- Cautionnement des sommes dues au PMU par les exploitants d'un poste d'enregistrement des paris.

4 DES EXPLOITANTS DE POINTS DE VENTE DE LA FRANÇAISE DES JEUX

- Cautionnement des sommes dues à la Française des Jeux (FDJ) par leurs clients détaillants en jeux « de grattage » et « de tirage » de la Française des Jeux.

5 DES DIFFUSEURS DE PRESSE

- Cautionnement des sommes dues aux dépositaires de presse par leurs clients diffuseurs de presse.

6 DE SOCIÉTÉS DE RECOUVREMENT AYANT LA NÉCESSITÉ POUR EXERCER LEUR ACTIVITÉ DE DISPOSER D'UNE CAUTION

En complément de ces activités et pour continuer de participer à la diversification des buralistes, nous avons mis en place des cautions en faveur de CASINO, de la SNCF et en faveur de la Direction Générale des Impôts destinées à permettre à nos clients de délivrer des billets de train et percevoir des impôts pour le compte du Trésor Public. Par ailleurs une nouvelle prestation a été mise en place avec un éco-organisme. Ces activités sont en phase de développement.

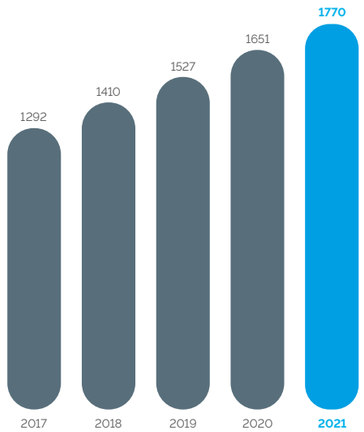
Ces activités se sont traduites par une progression des engagements donnés de 7,17% en raison de la progression du chiffre d'affaires réalisé par nos clients (augmentation liée à la hausse du prix du tabac), à une bonne activité pendant les opérations de confinement et à une progression significative des engagements donnés sur les opérations faites avec les professions réglementées.



Engagements donnés

(en millions d'euros)

Au 31 décembre 2021, la société accordait 44.933 cautionnements aux débitants de tabac, valideurs PMU, détaillants en jeux de la Française des Jeux, diffuseurs de presse, vendeurs CASINO et SNCF ou détenteurs de prêts pour les buralistes et professions réglementées.
Au regard de l'évolution des engagements donnés, le chiffre d'affaires réalisé progresse d'un exercice sur l'autre de 8,99%. Ce montant ne se compare pas avec la progression des engagements, qui est une photo à la fin de l'exercice, alors que le chiffre d'affaires est constaté en continu pendant l'exercice.



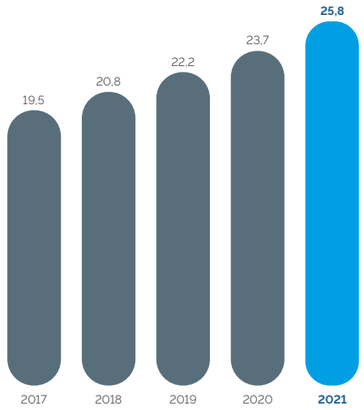
1 770
MILLIONS D'EUROS AU 31/12/2021
contre 1 651 M€ en 2020

+7,17 %

Chiffre d'affaires (produits de l'activité de cautionnement)

(en millions d'euros)

L'activité de cautionnement est destinée à faire face à des sinistres. Dans ce domaine, comme en 2020, l'année 2021 a enregistré une forte baisse de nos sinistres due à la bonne situation économique de nos clients pendant cet exercice et au soutien de l'économie par les acteurs publics. Hors éléments de provisions, le solde des flux financiers enregistrés sur les sinistres se traduit par un excédent de 1 M€.



25,8
MILLIONS D'EUROS AU 31/12/2021
contre 23,7 M€ en 2020

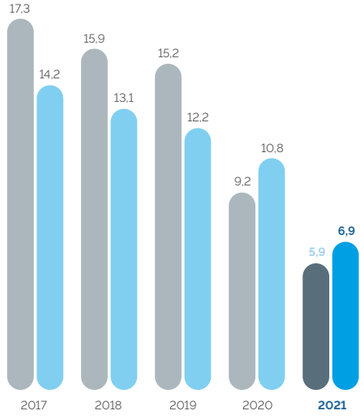
+ 7,84 %

Sinistres

(en millions d'euros)

Sinistres

Récupérations



SINISTRES

5,9
MILLIONS D'EUROS AU 31/12/2021
contre 9,2 M€ en 2020

-35,52 %

RÉCUPÉRATIONS

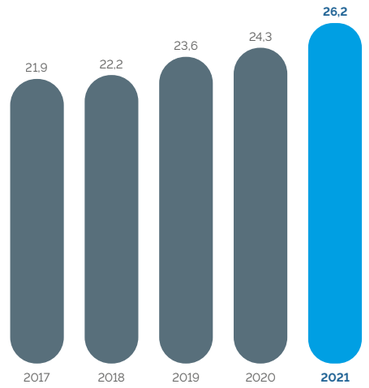
6,9
MILLIONS D'EUROS AU 31/12/2021
contre 10,8 M€ en 2020

-36,18 %

PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE D'EXPLOITATION DEPUIS CINQ ANS

Produit net bancaire

(en millions d'euros)

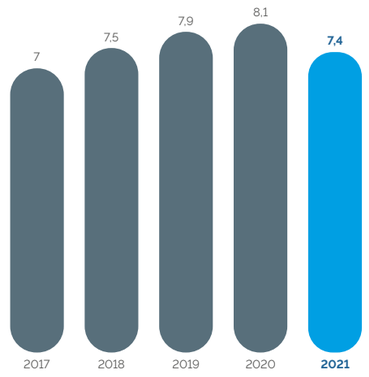


26,2
MILLIONS D'EUROS AU 31/12/2021
contre 24,3 M€ en 2020

+7,99 %

Charges générales d'exploitation

(en millions d'euros)

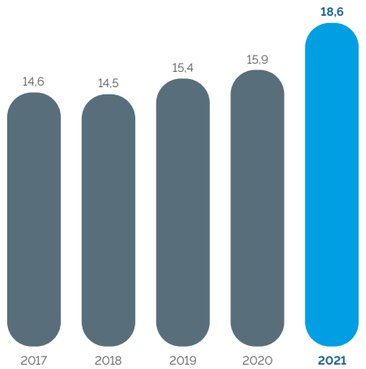


7,4
MILLIONS D'EUROS AU 31/12/2021
contre 8,1 M€ en 2020

-8,82 %

Résultat brut d'exploitation

(en millions d'euros)

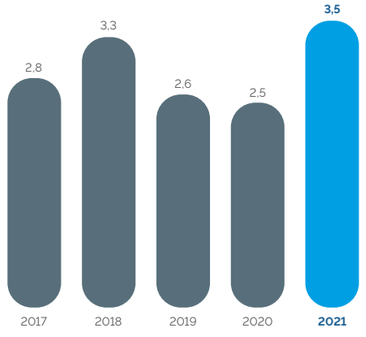


18,6
MILLIONS D'EUROS AU 31/12/2021
contre 15,9 M€ en 2020

+16,66 %

Coût du risque

(en millions d'euros)

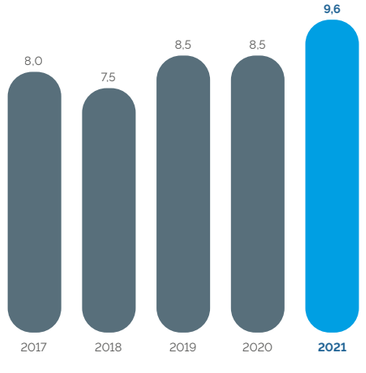


3,5
MILLIONS D'EUROS AU 31/12/2021
contre 2,5 M€ en 2020

+40,53 %

Résultat après impôt

(en millions d'euros)



9,6
MILLIONS D'EUROS AU 31/12/2021
contre 8,5 M€ en 2020

+12,91 %

EXPOSÉ SUR LES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2021

Le nombre de demandes de cautionnement est en hausse de près de 25% par rapport au précédent exercice. La variation concernant l'activité tabac est de +27,23% et +9,13% pour l'activité jeux par rapport à 2020. La crise sanitaire et ses périodes de confinement ont provoqué un report des transactions sur les fonds de commerce et ont montré l'attractivité de ces commerces essentiels ce qui explique cette hausse significative du nombre de nouvelles demandes.

Le montant des engagements sur les cautions « fournisseurs » enregistre une progression de 5,72% (+5,24% pour l'activité tabac) et on observe que la part des cautionnements « jeux, presse, PMU et autres » représente à présent 17,17% (vs 16,79% en 2020) du total des engagements délivrés par la société.

Les montants des engagements concernant les cautions de prêts aux buralistes et aux professions règlementées progressent significativement et s'élèvent respectivement à 29 M€ et 104,7 M€ en 2021 contre 21 M€ et 82,3 M€ en 2020.

Les efforts en matière de développement commercial ont été poursuivis, avec succès puisque les engagements délivrés progressent de 5,72% au global, dont 53,48% pour le PMU, 6% pour l'activité Jeux de la Française des Jeux et 11,12% concernant la Presse.

Les contentieux à la charge de l'entreprise sont en diminution de 35,52% en valeur par rapport à 2020. Leur nombre est largement inférieur à celui de l'exercice précédent : 284 contre 494, soit une baisse de 42,51%.

A 6,9 M€, les récupérations diminuent de 36,18% traduisant la réalité de la diminution des contentieux mais aussi une difficulté plus grande dans le recouvrement des créances contentieuses.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 26.580.861 € contre 24.388.922 € durant l'exercice 2020, soit une variation de + 8,99 %.
Il se détaille comme suit :

Commissions de caution et recettes diverses	25 762 731 €
Intérêts et produits assimilés	818 130 €
Gains sur opérations des portefeuilles et placements assimilés	0 €
Total	**26 580 861 €**

A 25,8 M€, les produits de l'activité de cautionnement (commissions de caution, droits d'entrée et autres prestations) progressent de 2 020 K€ (+ 8,51%). Après prise en compte de la part des revenus financiers imputable au chiffre d'affaires (intérêts perçus, plus-values pour 0,8 M€), **le chiffre d'affaires s'établit à 26,6 M€** (+ 8,99%).

Nous rappelons qu'une partie significative des résultats positifs des placements financiers n'est pas extériorisée dans le compte de résultat.

Les revenus financiers ont été compensés par une dépréciation de 500 K€ des titres de placement (EDC SP) ce qui donne un **produit net bancaire à 26,2 M€** (+7,99% par rapport à 2020). Au 31 décembre 2021, le total des plus-values latentes du portefeuille de placement est de 11,7 M€.
Les charges d'exploitation enregistrent une diminution de 8,82% par rapport à l'an dernier pour finir à 7,4 M€.

Le coût du risque 2021 qui tient compte de la sinistralité observée et attendue ainsi que de la diminution de la performance de recouvrement réalisée par la filiale, enregistre une hausse de 40,53%. Ce coût du risque contient également une provision supplémentaire de 3,8 M€ correspondant à une anticipation des éventuels défauts à venir liés aux conséquences économiques de la crise sanitaire qui se révèleront très probablement dans l'exercice à venir.
Le résultat s'établit de la façon suivante :

Le résultat courant avant impôt s'établit à	15 089 816 €
Après prise en compte	
❯ du résultat exceptionnel de	0 €
❯ de l'impôt sur les bénéfices de	-5 498 736 €
❯ de la reprise aux amortissements dérogatoires de	7 137 €
le bénéfice de l'exercice 2021 s'élève à	**9 598 216 €**
contre	**8 500 799 €**
soit une différence de	1 097 417 €

Ces chiffres prennent en compte les pertes définitives sur créances contentieuses de l'exercice ainsi que les réintégrations des provisions constituées.

Le résultat net de l'impôt sur les sociétés s'établit à 9 598 216,20 € en hausse de 12,91%.

ACTIONNARIAT

Au 31/12/2021, la Confédération Nationale des Buralistes détenait plus du vingtième mais moins du dixième du capital social.

ÉVÈNEMENTS POST CLÔTURE

Néant

ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Relatives à des cautionnements spécialisés, les opérations sociales ne se prêtent :

- ni à la recherche proprement dite ;
- ni à la quête systématique d'activités nouvelles d'un autre genre.

La Société n'engage donc aucune dépense en matière de recherche et de développement.

PRISES DE CONTRÔLE ET PRISE DE PARTICIPATION DANS DES SOCIÉTÉS AYANT LEUR SIÈGE EN FRANCE

Rappelons que l'EDC possède, au 31/12/2021, les 11 000 actions qui composent le capital social de la SA Comptoir Fiduciaire de Paris, société de recouvrement qui gère notamment les créances contentieuses de l'EDC, soit 100% de détention et les 10 000 actions qui composent le capital social de la SAS EDC Services et Prestations, qui exerce une activité commerciale et de prestation de services, soit 100 % de détention.
Les comptes sociaux du CFP, établis pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021, font ressortir un chiffre d'affaires de 3 028 K€ contre 3 163 K€ au 31 décembre 2020 (-4,57%). Le résultat net comptable est de -96 K€ contre -249 K€ au 31 décembre 2020.
Notre filiale continue de souffrir des impacts des confinements successifs. Si le résultat net progresse en 2021 il reste négatif, compte tenu de la forte diminution des créances confiées par ses clients.
Les comptes sociaux de l'EDC SP pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021 font ressortir un chiffre d'affaires de 1.234 K€ contre 1.039 K€ au 31 décembre 2020 et un résultat après impôt de -459,9 K€ contre -277,7 K€ au 31 décembre 2020.
Les activités développées par EDC SP n'ont pas atteint la masse critique permettant de couvrir les développements et charges d'exploitation.

INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES

Le montant global des charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du CGI s'élève à 11 383 €.

DÉCOMPOSITION DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS

Conformément à l'article L.441-6-1 et à l'article D.441-4 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après la décomposition à la clôture du dernier exercice, soit au 31 décembre 2021, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

Article D. 441 I.- 1°: Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

- 9 factures sont concernées :
  - Pour une échéance de 1 à 30 jours un montant total de 14 317,90 € HT
  - Pour une échéance de 31 à 60 jours un montant total de 19 790,40 € HT
  - Pour une échéance de 91 jours et plus un montant total de 886,42 € HT
- Le pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice s'élève à 0,6% pour une échéance de 1 à 30 jours, à 0,8% pour une échéance de 31 à 60 jours et à 0,03% pour une échéance de 91 jours et plus.
- Il n'y a aucune facture relative à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées.
- Le délai de paiement de référence utilisé pour le calcul des retards est le délai légal (art. L.443-1 du code du commerce).

EXPOSÉ SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

PORTEFEUILLE DE TITRES

TITRES DE PLACEMENT
(en euros)

Ils se ventilent de la manière suivante :

	2021	2020
Titres à revenus fixe	1 000 000	1 001 214
Provisions pour dépréciation des obligations	-675 521	-805 786
Titres à revenu variable	157 280 593	121 041 989
Provisions pour dépréciation des SCPI	-397 211	-70 089
Provisions pour dépréciation des contrats de Capitalisation	0	0
Intérêts courus et dividendes à recevoir	226 654	174 268
Total	**157 434 514**	**121 341 596**

TITRES DE PARTICIPATION
(en euros)

Il s'agit des titres des filiales, le Comptoir Fiduciaire de Paris et EDC Services et Prestations :

	2021	2020
Participation dans le capital du CFP	5 921 067	5 921 067
Participation dans le capital d'EDC SP	1 000 000	1 000 000
Provision pour dépréciation	-3 103 316	-2 603 316
Total net	**3 817 751**	**4 317 751**

La provision pour dépréciation concerne les titres du CFP mais également une dépréciation 2020 et 2021 des titres EDC SP à hauteur de 1 000 K€, soit l'intégralité des titres EDC SP.

DOSSIERS CONTENTIEUX NON CLÔTURÉS

Le solde de ces dossiers s'élève à 26 343 988 € contre 28 969 753 € l'exercice précédent, soit une variation de -9,06 %.
Ces dossiers sont provisionnés à hauteur de 18 113 444 € contre 19 564 297 € en 2020.

COMMENTAIRES SUR LES CAPITAUX PROPRES

Le résultat 2021 aura l'impact suivant sur les capitaux propres :

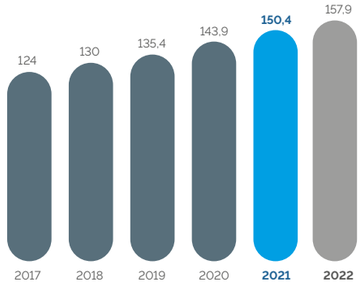
Les fonds propres de la société au 31 décembre 2021 (hors provisions réglementées, subvention d'investissement, résultat et avant l'affectation du bénéfice de l'exercice 2021) s'élèvent à :	150 353 162,36 €
Si la proposition d'affectation du résultat est adoptée, le montant de la réserve statutaire sera augmenté de :	4 799 108,00 €
et la réserve facultative de :	2 711 108,20 €
Ce qui porte le montant des capitaux propres à :	**157 863 378,56 €**
Soit une augmentation de :	4,29 %

La conjoncture, la diversification des activités et le renforcement des règles prudentielles imposent à l'EDC de poursuivre sa politique de renforcement des fonds propres.

Le graphique, ci-dessous, détaille l'évolution des fonds propres sur les 5 dernières années et celle attendue si l'affectation du résultat 2021 est adoptée par l'AGO (157,9 M€ soit une progression de +5,00%).

Fonds propres comptables

(en millions d'euros)



150,4
MILLIONS D'EUROS AU 31/12/2021
contre 143,9 M€ en 2020

+4,48 %

COMMENTAIRES SUR LE HORS BILAN

Il s'agit des engagements donnés et reçus qui se détaillaient, au 31 décembre 2021, de la manière suivante :

ENGAGEMENTS DONNÉS
(en euros)

Il s'agit des engagements de cautions délivrés au profit des clients de l'EDC :

Activité tabac	1 346 609 415
Activité PMU	12 174 356
Activité jeux de la FDJ	234 626 256
Activité presse	27 966 029
Établissements financiers	10 000 000
Douanes	2 800 000
SNCF	11 000
Recouvrement	959 000
Comptoir Fiduciaire de Paris	303 157
Alcome	350 000
Cautions amortissables	133 788 365
Total des engagements donnés	**1 769 587 579**

ENGAGEMENTS REÇUS
(en euros)

Il s'agit des engagements reçus d'établissements de crédit en regard des engagements donnés par la société[1] :

Activité tabac	122 699 524
Activité PMU	6 098
Activité jeux de la FDJ	334 310
Activité presse	802 410
Établissements financiers	10 000 000
Total des engagements reçus	**133 842 342**

(1) Outre ces engagements, l'EDC détient également des garanties qui ne sont pas reprises dans le bilan publiable mais figurent dans l'annexe (note 16) : Nantissements sur fonds de commerce (427 614 K€) et garanties diverses (457 K€).

COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2021, le périmètre de consolidation du Groupe EDC comprenait les sociétés suivantes :
- COMPTOIR FIDUCIAIRE DE PARIS SA détenue à 100 %
- EDC Services et Prestations détenue à 100 %

Les comptes consolidés qui ont été, conformément aux articles L.225-100 et L.233-16 du code de commerce, soumis à l'approbation de l'assemblée générale, font l'objet d'un rapport séparé.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'affectation du résultat des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) qui a été validée lors de l'AG du 20 mai 2022 fait apparaître un bénéfice de 9 598 216,20 € :

1 À titre de premier dividende :	0,67 € par action, soit pour 720 000 actions	482 400,00
2 À titre de deuxième dividende :	2,23 € par action, soit pour 720 000 actions	1 605 600,00
3 À la réserve facultative		2 711 108,20
4 À la réserve statutaire		4 799 108,00
Total égal au montant à répartir		**9 598 216,20**

Le montant des réserves s'établira à 145 803 379 € (réserve légale : 1 206 000 € ; réserve statutaire : 89 919 416 € et réserve facultative : 54 677 963 €) accroissant le volume des fonds propres et maintenant le ratio de solvabilité à un niveau élevé.

DIVIDENDES DISTRIBUÉS

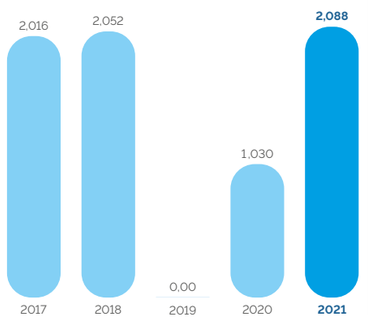
	2019	2020	2021
Dividendes totaux	0,00 €	1 029 600 €	2 088 000 €
Dividendes nets par action	0,00 €	1,43 €	2,90 €
Nombre d'actions	720 000	720 000	720 000

La masse des dividendes mis en distribution absorbera 2 088 000 € (482 400 € + 1 605 600 €), pour un dividende de 2,90 € par action, payable avant le 30 juin 2022.

Dividendes

(en millions d'euros)

2,90 € **PAR ACTION**
2 088 000 €
DE DIVIDENDES (2021)



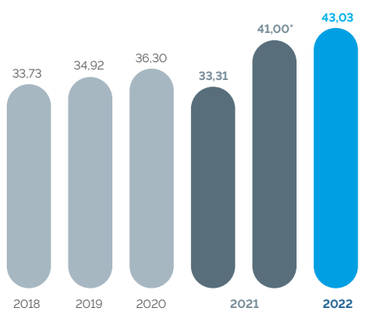
Distribution de réserves

L'année 2021 a été marquée par une distribution de dividendes de 1,43€ par action ainsi qu'une distribution de réserves.
En effet, l'Assemblée Générale Mixte du 22/10/2021 a voté une distribution de réserves de 1,42€ par action, soit un total de 1 022 400€.
Au 31/12/2021, les capitaux propres s'élèvent alors à **150 353 162,36€**.

Valeur de négociation de l'action

(en euros)

43,03 € (+4,94 %)



La détermination de la valeur de négociation de l'action tient compte non seulement de la valeur de l'action N-1 mais également des résultats des 3 derniers exercices ainsi que des dividendes à verser au titre de l'exercice N.

** Suite à l'Assemblée Générale Mixte du 22 octobre 2021, la valeur de l'action a été fixée à 41€*

CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous informons que les conventions suivantes ont été examinées par le Conseil d'Administration du 19 novembre 2021 qui a maintenu et/ou renouvelé, ou donné son autorisation à leur exécution.

Conventions conclues au cours de l'exercice 2021 :
Néant

Conventions conclues antérieurement mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice 2021 :

- Convention entre l'EDC et LOGISTA France du 2 mai 2007 formalisant les conditions auxquelles le fournisseur perçoit, pour le compte de l'EDC, les commissions de caution facturées à leurs clients communs. La facturation au titre de l'exercice 2021 s'élève à 8 233,91€ TTC.

- Convention tripartite du 3 juillet 2019, révisée par avenant à effet du 1er juillet 2021 entre l'EDC, LOGISTA France et le CFP renouvelant le Pôle de surveillance. La facturation au titre de l'exercice 2021 ressort à 118 693 €TTC.

- Convention révisée par le Conseil d'Administration du 31 janvier 2017 fixant les conditions et le montant de l'indemnité qui serait versé à M. Lucien LABOURÉ dans la période comprise entre le 1er février 2017 et le 30 avril 2021, dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration mettrait un terme à ses fonctions de Président, sauf si ce départ était justifié par l'existence d'une faute grave ou lourde.

Pour rappel, le Conseil d'Administration du 27 novembre 2019 a validé à l'unanimité le déclassement des conventions intragroupe en conventions courantes en application de l'ordonnance n°2014-863 relative au droit des sociétés qui exclut du périmètre des conventions réglementées des conventions signées entre une société et une filiale détenue directement ou indirectement à 100%. Et le Conseil d'Administration du 28 mai 2020 a validé un seuil de significativité de 5 000 € HT pour la classification des conventions réglementées.

INFORMATIONS AU TITRE DE BÂLE III

INFORMATIONS RELATIVES AUX FONDS PROPRES

Au 31 décembre 2021, les fonds propres de base Catégorie 1, avant prise en compte du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, se décomposent de la manière suivante :

Capital social	12 060 000 €
Réserve légale	1 206 000 €
Réserve statutaire	85 120 308 €
Réserve facultative	51 966 854 €
Immobilisations incorporelles	-26 557 €
Total	**150 326 606 €**

Le ratio de fonds propres s'établit à 24,84 %. Le montant des fonds propres prudentiels est de 150 326 606 € à comparer au minimum réglementaire de 48 407 866 €.

EXPOSITION AUX RISQUES ET MÉTHODES UTILISÉES

L'ensemble des expositions aux risques est calculé en méthode standard.

Montants d'exposition pondérés pour le risque de crédit	560 535 854 €
Montant total d'exposition au risque opérationnel	44 562 466 €

OBJECTIF ET POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

L'exposition de l'EDC à ses risques clients est limitée par la division de ses engagements. Par ailleurs, l'EDC a la volonté d'exercer la garantie d'activités pour lesquelles elle estime avoir une expertise réelle. Son système d'analyse/décision et son dispositif de contrôle interne sont conçus pour la préserver d'éventuels dysfonctionnements internes majeurs.

L'exposition, à ce jour, prioritairement concentrée sur le secteur d'activité tabac est sans doute un facteur d'aggravation de l'impact des crises, mais la robustesse de son système de gestion des contentieux a démontré son efficacité durant les crises de ces dernières années.

Cependant, pour minimiser ce risque produit et sectoriel, l'EDC a engagé depuis plusieurs années des actions de diversification lui permettant de diminuer son risque sectoriel historique.

Dans cet esprit de diversification, l'EDC a mis en œuvre dès 2018 des solutions de cautions pour les prêts amortissables non seulement pour les buralistes mais également pour les professions réglementées.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATIONS

De par son activité, la société ne recourt pas aux services de salariés professionnels des marchés. Les rémunérations de ses dirigeants sont fixées par le Conseil d'Administration.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

LISTE DES MANDATS EXERCÉS

M. Olivier Berthe de Pommery, préalablement Directeur Général Adjoint de l'EDC, a été nommé le 6 janvier 2021 par le Conseil d'Administration Directeur Général de l'EDC en remplacement de M. Yvan Parrot.

Nom	Fonctions exercées au sein d'autres sociétés commerciales
LUCIEN LABOURÉ Président	Président du Comptoir Fiduciaire de Paris (et Directeur Général depuis le 06/01/2021) Administrateur de la Mudetaf Co-gérant de l'entreprise Labouré-Caussanel Gérant de l'entreprise Aubrac Segala Immo Président de l'EDC SP depuis le 06/01/2021
OLIVIER BERTHE de POMMERY Directeur général	Directeur Général Délégué Comptoir Fiduciaire de Paris
MICHEL GUIFFÈS Administrateur	Administrateur du Comptoir Fiduciaire de Paris
JEAN-CLAUDE LACOMME Administrateur	Représentant permanent de l'EDC au Conseil d'Administration du Comptoir Fiduciaire de Paris
RENÉ LE PAPE Administrateur	Administrateur de la Mudetaf Administrateur du Comptoir Fiduciaire de Paris
JEAN-PAUL MENGEON Administrateur	Vice-Président de la Confédération Nationale des Buralistes de France Membre du Conseil de Surveillance de la Coopérative des Buralistes de France Trésorier du Centre National de Formation des Buralistes Président de la Fédération Départementale des Buralistes de Savoie Président de la Fédération des Buralistes de Dauphiné-Savoie
JEAN-LUC RENAUD Administrateur	
JACKY REVILLÉ Administrateur	Administrateur de la Confédération Nationale des Buralistes de France Administrateur de la Mudetaf Président de la Fédération Régionale des Buralistes de l'Ouest Président de la Fédération Départementale des Buralistes de la Charente-Maritime
PASCAL AGERON Représentant permanent de Logista France Administrateur	Président de Logista France SAS Président de Société Allumettière Française SAS Président Directeur Général de Logista France Holding Gérant de Logesta France SARL
PHILIPPE COY Représentant permanent de la Confédération Nationale des Buralistes de France - Administrateur	Président de la Confédération Nationale des Buralistes de France Administrateur de la Mudetaf Administrateur du Centre National de Formation des Buralistes Président du conseil de surveillance de la Coopérative des buralistes Membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie Pau Béarn
CATHERINE SABOURET Administrateur	Administrateur de la Fondation Valentin Haüy Membre du Conseil de Surveillance de S.T. Dupont
ALAIN SAUVAGE Administrateur	Trésorier Général de la Confédération Nationale des Buralistes de France Président de la Fédération Départementale de la Marne Président de la Fédération Est des buralistes Gérant de la SCI Sauvageonne
VALÉRIE DULHOSTE Administrateur	
DOMINIQUE ARNAUD Administrateur	Gérante de la SNC ARNAUD

DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Néant



FAITS MARQUANTS 2021 ET PERSPECTIVES 2022

Le chiffre d'affaires de l'année 2021 a atteint un niveau historique porté par la croissance des engagements sur chaque activité. Pour 2022, les cautions fournisseurs devraient légèrement baisser pour prendre en compte l'impact de la diminution de la vente du tabac observée sur le quatrième trimestre 2021 et qui s'est confirmée sur les deux premiers mois de l'année 2022.
Les mutations devraient également être en repli après la dynamique post-covid observée en 2021. Les cautions Presse et PMU devraient demeurer à leurs niveaux actuels.
Avec la fin de la loi Macron pour les professions notariales l'activité sur les cautions amortissables devrait décroître légèrement.
La charge du risque de nouveau très basse en 2021 (portée par l'environnement macro-économique conjoncturellement favorable), le nombre de sinistres et le niveau de coût du risque associé sont des incertitudes majeures pour l'année 2022. Il conviendra alors de voir comment la crise va évoluer au moment où les mesures de maintien de l'économie cesseront de faire effet.

Pour faire face à cette situation, l'EDC a d'ores et déjà constitué des provisions et bénéficie de fondamentaux solides.
A noter par ailleurs, l'arrivée possible d'un nouvel acteur sur le marché de la caution tabac.
Ces perspectives pourraient par ailleurs être impactées par le contexte géopolitique. Fin février 2022, la Fédération de Russie a lancé une action militaire d'envergure en Ukraine. Alors que l'Ukraine n'est pas membre de l'OTAN, la réaction occidentale a été forte. De manière concertée, l'Union européenne, les Etats-Unis et de nombreux autres états ont adopté une série de sanctions inédites, prévoyant notamment le gel des avoirs à l'étranger de la Banque centrale russe, l'exclusion de banques russes de SWIFT, de multiples groupes occidentaux annonçant par ailleurs leur désengagement de la Fédération de Russie.
Même si le sujet essentiel de l'énergie et du gaz naturel demeure pour l'instant hors champ des mesures prises de part et d'autre, les Etats-Unis et la Grande Bretagne ont annoncé leur intention d'interdire l'importation de pétrole et de gaz russe. Par ailleurs, de nouvelles mesures et sanctions économiques pourraient être adoptées, notamment par l'Union européenne et les Etats-Unis, et des mesures et sanctions économiques en représailles pourraient être adoptées par la Fédération de Russie. Ce conflit pourrait avoir des conséquences majeures sur l'économie russe mais aussi pour les économies occidentales et plus généralement sur l'économie mondiale. Le risque de défaut de paiement sur la dette russe, la montée de l'inflation et la perte de pouvoir d'achat pour la population en Russie sont conséquents. Une remise en cause des perspectives de croissance et une pression inflationniste accrue ne peuvent être écartées tant aux Etats-Unis qu'en Europe.
Par ailleurs, un risque lié à des mesures d'expropriation que pourraient prendre les autorités russes vis-à-vis des sociétés étrangères, en représailles des sanctions occidentales, est évoqué.
Au 31 décembre 2021, l'entité EUROPENNE DE CAUTIONNEMENT a des expositions directes limitées sur des contreparties russes (64K€) et ukrainiennes (12K€). Ces expositions sont des positions sur des fonds russes et ukrainiens.

BILAN ACTIF
(en milliers d'euros)

	NOTE	2021	2020
Caisses, Banques Centrales, C.C.P.		–	1
Créances sur les Etablissements de Crédit & Assimilés	2	23 748	49 629
Opérations avec la Clientèle	3	8 234	9 412
Obligations & Autres Titres à revenu fixe	4	324	195
Actions & Autres Titres à revenu variable	5	157 110	121 146
Participations et autres titres détenus à long terme		–	–
Parts dans les entreprises liées	6	3 824	4 318
Immobilisations Incorporelles	7	67	40
Immobilisations Corporelles	7	2 709	1 683
Autres actifs	8	7 040	2 672
Comptes de régularisation	9	1 293	846
Total de l'actif		**204 349**	**189 942**
ENGAGEMENTS DONNÉS			
Engagements d'ordre de la clientèle	16	1 759 588	1 641 134
Engagements d'ordre d'établissement de crédit	16	10 000	10 000

BILAN PASSIF
(en milliers d'euros)

	NOTE	2021	2020
Dettes envers les établissements de crédit		3	–
Comptes créditeurs de la clientèle (à terme)	10	9 073	6 622
Autres Passifs	11	16 475	16 345
Comptes de régularisation	12	6 047	4 644
Provisions pour risques & charges	13	12 772	9 891
Capitaux propres (hors FRBG)	15	159 979	152 440
Capital souscrit		12 060	12 060
Réserves		138 293	131 844
Provisions réglementées et subventions d'investissement	14	28	35
Report à nouveau		–	–
Résultat de l'exercice		9 598	8 501
Total du passif		**204 349**	**189 942**
ENGAGEMENTS REÇUS			
Engagements de garantie	16	123 842	131 747
Engagements d'ordre d'établissement de crédit	16	10 000	10 000

COMPTE DE RÉSULTAT
(en milliers d'euros)

	NOTE	2021	2020
Intérêts et produits assimilés	17	–	1
Intérêts et charges assimilées	17	-1	-5
Revenus des titres à revenu variable	18	818	645
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	19	-697	-643
Autres produits d'exploitation bancaire	20	26 194	24 333
Autres charges d'exploitation bancaire	21	-84	-42
PRODUIT NET BANCAIRE		**26 230**	**24 289**
Charges générales d'exploitation	22	-7 380	-8 095
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	23	-252	-252
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		**18 598**	**15 942**
Coût du risque	24	-3 508	-2 496
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**15 090**	**13 446**
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	25	-	-
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		**15 090**	**13 446**
Résultat exceptionnel	26	–	4
Impôt sur les bénéfices	27	-5 499	-4 964
Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées		7	15
RÉSULTAT NET		**9 598**	**8 501**

NATURE DES INDICATIONS	2017	2018	2019	2020	2021
SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
Capital social (€)	12 060 000	12 060 000	12 060 000	12 060 000	12 060 000
Nombre d'actions émises	720 000	720 000	720 000	720 000	720 000
RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTIVES					
Chiffre d'affaires[1] (€)	21 225 052	22 225 687	23 322 681	24 388 922	26 580 861
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions (€)	12 559 979	12 842 730	14 362 436	15 919 643	17 454 156
Impôts sur les bénéfices (€)	3 943 953	3 698 194	4 411 521	4 964 160	5 498 736
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions (€)	7 965 687	7 497 436	8 507 531	8 500 799	9 598 216
Montant des bénéfices distribués (€)	2 016 000	2 052 000	-	1 029 600	2 088 000[2]
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION					
Bénéfice après impôts,mais avant amortissements et provisions (€)	12	13	14	15	17
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions (€)	11	10	12	12	13
Montant des bénéfices distribués (€)	2,8	2,9	-	1,43	2,90[2]
PERSONNEL					
Nombre de salariés	27	38	37	41	39
Montant de la masse salariale (€)	1 884 899	2 020 410	2 305 657	2 303 297	2 758 944[3]
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, retraite complémentaire, etc.) (€)	920 914	957 539	995 934	1 005 628	1 162 097[3]

1 Le chiffre d'affaires reprend les intérêts et produits assimilés, les revenus des titres à revenu variable, les gains ou pertes sur opérations financières et les commissions et recettes diverses.

2 Il s'agit du montant des dividendes dont la distribution est proposée par le conseil d'administration à l'Assemblée Générale des actionnaires.

3 La masse salariale et les coûts associés sont impactés par le départ négocié de salariés.

NOTE 1

PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

La Société ayant le statut de société de financement, les comptes sont établis conformément au règlement ANC n°2016-07 relatif au plan comptable général, d'une part, et aux adaptations prévues pour les établissements de crédit et sociétés de financement par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, d'autre part.

Les comptes sociaux ont été arrêtés dans le respect du principe de prudence, de la continuité de l'exploitation, de la permanence des méthodes d'évaluation et de l'indépendance des exercices.

La Société établit par ailleurs des comptes consolidés en raison du contrôle exclusif qu'elle exerce sur le Comptoir Fiduciaire de Paris et sur EDC Services et Prestations. Ces comptes sont établis selon la méthode de l'intégration globale.

PORTEFEUILLE TITRES

Les titres sont classés en fonction de leur nature (effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe, actions et autres titres à revenu variable) et de leur portefeuille de destination (transactions, placements, investissements, activités de portefeuille, participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme).

Hors les titres des filiales qui sont classés comme parts dans les entreprises liées, la société ne possède que des titres de placement.

Les actions et autres titres à revenu variable sont inscrits au bilan à leur coût d'achat. A la clôture de l'exercice, ils sont évalués par rapport à leur valeur probable de négociation.

Pour les titres côtés, cette valeur est déterminée en fonction du cours de bourse le plus récent. Seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres. Les revenus sont comptabilisés en « Revenus des titres à revenu variable ».

Les obligations et autres titres à revenu fixe sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, concernant les obligations, hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition.

Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement sont enregistrées au compte de résultat et étalées prorata temporis sur la durée de vie des titres concernés. Les intérêts courus à percevoir sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie de la rubrique « intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Les titres représentatifs de parts dans les entreprises liées sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. Une provision pour dépréciation est enregistrée dès qu'une moins-value latente est constatée entre l actif net comptable minoré de l'endettement net à la clôture de l'exercice et la valeur d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, ces titres sont estimés sur la base de leur valeur probable de négociation et, dans le cas de titres côtés, des cours de bourse les plus récents. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les éventuelles moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres. Les plus ou moins-values de cession des titres de placement sont enregistrées dans la rubrique «Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilées» du compte de résultat.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition ou, pour les immobilisations créées, à leur coût direct de production.

D'une manière générale, les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations. Les durées moyennes retenues sont les suivantes :

Logiciels bureautiques	1 an
Logiciels métiers	3 à 8 ans
Constructions	20 à 36 ans
Agencements des constructions	5 à 20 ans
Installations et aménagements	5 à 15 ans
Matériels de transport	4 à 10 ans
Mobiliers de bureau	5 à 20 ans
Matériels informatiques et bureautiques	3 à 8 ans

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges comprennent principalement les provisions concernant les engagements par signature et les sinistres non déclarés. Les provisions pour risque sur engagements par signature visent à évaluer la probabilité d'avoir à constater une perte sur des sinistres intervenant à la suite de la mise en jeu d'un engagement de caution. La démarche retenue pour l'évaluation de ce risque a consisté à analyser, sur la base des 10 dernières années, le coût technique du risque par rapport aux cautionnements donnés. Le coût technique du risque est défini ici comme la probabilité d'avoir à constater dans les exercices à venir une perte sur un sinistre intervenu à la suite d'une mise en jeu d'une caution accordée. Les risques ont été évalués au taux de 0,246 % de l'encours. Les engagements existants pour des clients faisant par ailleurs l'objet d'un contentieux (engagements douteux) sont provisionnés spécifiquement. Une étude de chacun de ces engagements est réalisée et un taux de provision est déterminé individuellement. Le taux moyen de la provision au 31/12/2021 est de 26,84 %. La provision pour risque à recevoir évalue la probabilité d'avoir à constater une perte pour des sinistres survenus pendant l'exercice mais pour lesquels la mise en jeu de l'engagement de caution n'interviendra que sur les exercices à venir. Les sinistres à recevoir de l'exercice sont évalués sur la base des sinistres reçus postérieurement à la clôture des 3 derniers exercices. Lors de l'exercice 2021 une provision supplémentaire de 3,8M€ a été comptabilisée. Elle correspond à une anticipation des défauts à venir liés aux conséquences économiques de la crise sanitaire qui se révèleront très probablement dans l'année à venir.

COÛT DU RISQUE

La rubrique «Coût du risque» comporte les dotations nettes ou reprises nettes aux provisions pour risques de contreparties et les pertes nettes sur créances irrécouvrables. En raison de la crise sanitaire une provision statistique supplémentaire a été comptabilisée afin d'anticiper les sinistres à venir.

EVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

Au cours de l'exercice 2021, une distribution de réserves a eu lieu pour un montant de 1 022 400€

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel enregistre les charges et produits inhabituels et significatifs qui ont une forte probabilité de ne pas survenir à nouveau.

EVÉNEMENTS POST CLÔTURE

Aucun évenement post clôture n'est intervenu

Notes annexes aux comptes 2021

NOTE 2

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

(en milliers d'euros)

	2021	2020
COMPTES ET PRÊTS À TERME		
Comptes à vue détenus par l'EDC	23 748	49 629
Comptes à terme	-	-
Total	**23 748**	**49 629**

NOTE 3

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2020	AUGMENTATION	DIMINUTION	2021
Montant brut des créances impayées à la suite de la mise en jeu de la caution	28 970	5 912	8 538	26 344
Provision pour dépréciation des créances impayées	- 19 564	- 3 574	- 5 025	- 18 113
Montant des commissions de caution impayées	110	-	13	97
Provision pour dépréciation des commissions impayées	- 104	- 4	- 14	- 94
Montant des loyers impayés	-	50	4	47
Provision pour dépréciation des loyers impayés	-	- 55	- 9	- 47
Valeur nette au bilan	**9 412**	**2 329**	**3 507**	**8 234**

Les créances sont enregistrées pour leur valeur brute et font l'objet d'une provision pour dépréciation pour tenir compte de leur valeur espérée de remboursement.
Il s'agit exclusivement de créances douteuses, dont l'échéance est initialement inférieure à 3 mois, qui ne peuvent donner lieu à une quelconque ventilation par échéance en raison du caractère aléatoire de leur recouvrement.
Elles résultent des paiements effectués à la suite de la mise en jeu de notre garantie et font, comme chaque année, l'objet d'une provision individuelle selon l'estimation du risque de non recouvrement. S'y ajoutent les commissions impayées des clients. L'évolution des créances impayées brutes et des provisions associées est mentionnée dans les tableaux de variation des immobilisations et de variation des provisions.

NOTE 4

OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2020	ACQUISITIONS	VENTES REMBOURSEMENTS	2021
Titres à revenu fixe :				
Obligations secteur privé	1 001	-	1	1 000
Bons de trésorerie	-	-	-	-
Certificats de Dépots Négociables	-	-	-	-
Intérêts courus		-	-	-
Valeur brute au bilan	**1 001**	**-**	**1**	**1 000**

Provisions pour dépréciation des Obligations	- 676
Valeur nette au bilan	**324**

L'état des échéances selon la durée des placements et hors les intérêts se présente comme suit :

Durée résiduelle inférieure à 1 an	-
Durée résiduelle supérieure à 1 an et inférieure à 5 ans	-
Durée résiduelle supérieure à 5 ans	1 000
Total	**1 000**

La valorisation du Portefeuille titres au 31/12/2021 en K€ se décompose comme suit :

	VALEUR BRUTE	PROVISIONS DÉPRÉCIATIONS	VALEUR NETTE COMPTABLE	VALORISATION AU 31/12/2021
Obligations secteur privé	1 000	-676	324	324
Bons de trésorerie	-	-	-	-
Certificats de Dépots Négociables	-	-	-	-
Total	**1 000**	**-676**	**324**	**324**

Une reprise de dépréciation sur les obligations a été effectuée pour 130 K€ en 2021 en adéquation avec leur valeur de marché.

Notes annexes aux comptes 2021

NOTE 5

ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2020	ACQUISITIONS	VENTES REMBOURSEMENTS	2021
Titres à revenu variable :				
OPCVM Monétaires		-	-	-
OPCVM Obligataires	25 473	27 509	-	52 982
OPCVM Diversifiées	-	-	-	-
Contrat de Capitalisation	81 978	4 000	-	85 978
Parts de SCPI	13 592	4 730	-	18 321
Dividendes à recevoir	173	227	173	226
Valeur brute au bilan	**121 216**	**36 466**	**173**	**157 507**
Provisions pour dépréciation des FCP et des parts de SCPI	- 70	- 327	-	- 397
Provisions pour dépréciation des Contrats de Capitalisation	-	-	-	-
Valeur nette au bilan	**121 146**	**36 139**	**173**	**157 110**

NOTE 6

PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2021	2020
Participation au capital de la SA Comptoir Fiduciaire de Paris	5 921	5 921
Participation au capital de la SAS EDC Services et Prestations	1 000	1 000
Créances rattachées à des titres de participation	6	-
Provision pour dépréciation des titres	- 3 103	- 2 603
Valeur nette au bilan	**3 824**	**4 318**

Les principales informations financières concernant ces filiales sont les suivantes :

COMPTOIR FIDUCIAIRE DE PARIS SA (en milliers d'euros)	AU 31/12/2021
Capital	1 001
Réserves et Report à nouveau	829
Quote part du capital détenu	100%
Résultat 2021 sous réserve d'approbation par l'AG	-96
Valeur brute des titres détenus	5 921
Valeur comptable nette des titres détenus	3 818
Montant des prêts et avances accordées	-
Montant des cautions et avals donnés	303
Montant des dividendes encaissés en 2021	-
Chiffre d'affaires HT	3 029
Au 31/12/2021, l'EDC détenait sur sa filiale une créance de 168 639,51 € correspondant à des conventions de refacturation intragroupe. Les honoraires hors taxes facturés par le CFP en 2021 à l'EDC se sont élevés à 763 045,75 € HT, soit une charge pour l'EDC de 915 654,96 € TTC.	

EDC SERVICES ET PRESTATIONS (en milliers d'euros)	AU 31/12/2021
Capital	1 000
Réserves et Report à nouveau	-339
Quote part du capital détenu	100%
Résultat 2021 sous réserve d'approbation par l'AG	-460
Valeur brute des titres détenus	1 000
Valeur comptable nette des titres détenus	-
Montant des avances et comptes courants accordés	6 000
Montant des cautions et avals donnés	-
Montant des dividendes encaissés en 2021	-
Chiffre d'affaires HT	1 234
Au 31/12/2021, l'EDC détenait sur sa filiale une créance de 17 545,52 € correspondant à des conventions de refacturation intragroupe. Les honoraires hors taxes facturés par EDC Services et Prestations en 2021 à l'EDC se sont élevés à 198 920 € HT, soit une charge pour l'EDC de 358 771 € TTC.	

NOTE 7

VARIATION DES IMMOBILISATIONS

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2020	ENTRÉES ACQUISITIONS	SORTIES REMBOURSEMENTS	2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, Brevets, Licences	1 306	24	-	1 330
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	40	-	40
	1 306	**64**	**-**	**1 370**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Exploitation				
Terrains	47	-	-	47
Constructions	331	-	-	331
Aménagements et constructions	952	1 049	- 153	1 848
Aménagements en cours	-	-	-	-
Installations Agencement	689	81	- 82	688
Matériels et Mobiliers	145	50	- 3	192
Matériels informatiques	381	59	-	440
Matériel de transport	83	-	- 43	40
Hors Exploitation				
Terrains	81	-	-	81
Constructions	720	-	-	720
Aménagements et constructions	1 093	-	- 155	938
	4 522	**1 239**	**- 436**	**5 325**
Total	**5 827**	**1 303**	**- 436**	**6 694**

VARIATION DES PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2020	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	2021
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, Brevets, Licences	1 266	37	-	1 303
	1 266	**37**	**-**	**1 303**
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Exploitation				
Constructions	21	-	-	21
Aménagements et constructions	752	53	- 154	651
Installations Agencement	404	49	- 83	370
Matériels et Mobiliers	144	2	- 3	143
Matériels informatiques	276	47	-	323
Matériel de transport	72	9	- 43	38
Hors Exploitation				
Constructions	237	17	-	254
Aménagements et constructions	933	38	- 155	816
	2 839	**215**	**- 438**	**2 616**
Total	**4 105**	**252**	**- 438**	**3 919**

NOTE 8

AUTRES ACTIFS

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2021	2020
Créances clients sur commissions	370	186
Créances LOGISTA	97	79
Avance sur salaires	6	
EDC Services et Prestations	-	121
Partenaires	128	151
Locataires	10	1
Gestionnaire immeuble	4	12
Débiteurs divers	123	12
Gestionnaire contentieux	302	610
Impôts Société	-	-
Créance filiale sur intégration Fiscale	-	-
Compte Courant Associés	6 000	1 500
Total	**7 040**	**2 672**

NOTE 9

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2021	2020
Charges constatées d'avance	78	71
Produits à recevoir	-	349
Acompte sur factures	1 215	426
Total	**1 293**	**846**

NOTE 10

COMPTES CRÉDITEURS DE LA CLIENTÈLE

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2021	2020
Gages espèces	9 073	6 622
Total	**9 073**	**6 622**

NOTE 11

AUTRES PASSIFS
(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2021	2020
Dépôts reçus des locataires	16	20
Dépôts reçus du locataire CFP	8	8
Fournisseurs dus	199	98
Fournisseurs FNP	463	324
Dettes sociales courantes	675	976
Dettes fiscales courantes	375	102
Impôts Société	797	1 901
Dividendes à payer	34	16
Sinistres à payer	759	530
Actionnaire à rembourser	801	801
Clients créditeurs	12 202	11 531
Fournisseurs d'immobilisations	44	-
Gestionnaire contentieux	-	-
Créditeurs divers Gage Espèces	2	2
Gestionnaire Immeuble	-	-
Débours Frais de Nantissement	100	36
Dette filiale intégration fiscale	-	-
Total	**16 475**	**16 345**
Dont dettes supérieures à 5 ans :	0	0
Dont dettes supérieures à 1 an et inférieures à 5 ans :	0	0

NOTE 12

COMPTES DE RÉGULARISATION
(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2021	2020
Produits constatés d'avance	5 859	4 520
Charges à payer	188	124
Total	**6 047**	**4 644**

NOTE 13

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2020	DOTATIONS	REPRISES UTILISÉES	REPRISES NON UTILISÉES	2021
Provisions pour risque sur engagements donnés	4 031	392	-	- 101	4 322
Provisions pour risque sur sinistres à venir	4 248	5 186	- 1 047	- 810	7 577
Provisions pour risque sur engagements douteux	755	293	-	- 393	655
Provisions pour charges	857	418	- 908	- 149	218
Total	**9 891**	**6 289**	**- 1 955**	**- 1 453**	**12 772**

La provision pour risque sur engagement y compris les cautions amortissables est évaluée à 0,246% des engagements donnés. Les provisions pour risques sur sinistres à recevoir ont été évaluées à 55,00% du montant des sinistres à recevoir prévus au 31/12/2021.
Une provision supplémentaire de 3,8 M€ a été comptabilisée correspondant à une anticipation des défauts à venir liés aux conséquences économiques de la crise sanitaire qui se révèleront très probablement dans les deux exercices à venir.
Les provisions pour risque sur engagements douteux sont évaluées individuellement. Elles correspondent en moyenne à 26,84 % des engagements douteux.

NOTE 14

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES ET SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT
(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2021	2020
Subvention GDF pour adaptation de l'installation de chauffage	-	-
Amortissements dérogatoires	28	35
Total	**28**	**35**

Les amortissements dérogatoires enregistrent la différence entre les amortissements calculés sur la base de la durée prévisionnelle d'utilisation de l'immobilisation et la durée plus courte admise par les règles fiscales.

NOTE 15

CAPITAUX PROPRES (HORS PROVISIONS RÈGLEMENTÉES)
(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2020	AFFECTATION RÉSULTAT 2020	DIMINUTIONS	2021
Capital social (720 000 actions de 16,75 €)	12 060			12 060
Réserve légale	1 206			1 206
Réserves facultatives	49 768	3 221	-1 022	51 967
Réserves statutaires	80 870	4 250	-	85 120
Résultat		-		9 598
Dividendes distribués		1 030	1 022	-
Total	**143 904**	**8 501**	**-**	**159 951**

NOTE 16

HORS BILAN
(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2021	2020
Engagements donnés		
Engagements de garantie d'ordre d'établissement de crédit	10 000	10 000
Cautions administratives et fiscales d'ordre de la clientèle	1 346 609	1 279 507
Autres garanties d'ordre de la clientèle	412 978	361 627
*Dont caution délivrée à la filiale CFP **	*303*	76
Total	**1 769 587**	**1 651 134**
Engagements reçus		
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit	10 000	10 000
Engagements reçus d'établissements de crédit en garantie des cautions d'ordre de la clientèle	123 842	131 747
Nantissement de fonds de commerce	427 614	418 834
Autres garanties	457	501
Total	**561 913**	**561 082**

* Les critères de calcul du montant de la garantie financière imposée par décret et contrôlée par l'association professionnelle à laquelle adhère le CFP se calculent sur la base des fonds à reverser aux clients.

Au 31/12/2021, la répartition des engagements donnés par taux de couverture des engagements reçus est, en milliers d'euros, la suivante :

TAUX DE COUVERTURE	ENGAGEMENTS DONNÉS	GARANTIES REÇUES D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE	AUTRES GARANTIES
Inférieur à 30 %	1 077 753 646	36 161 868	1 578 990	68 255
Entre 30% et 70%	261 999 523	79 082 235	39 290 274	213 405
Supérieur à 70%	419 834 410	8 598 239	386 744 640	175 112
Total	**1 759 587 579**	**123 842 342**	**427 613 904**	**456 772**

Les engagements reçus sont retenus et classés en fonction de leur qualité pour un montant ne pouvant excéder, par cautionnement, le montant de l'engagement donné.

Compte personnel de formation (CPF) :
Depuis le 1er janvier 2015 la gestion du CPF a été confiée à un organisme paritaire collecteur agréé (OPCA).
Les engagements dus par la société au titre des indemnités conventionnelles de fin de carrière ont été évalués à la somme de 134 047 €.
Cette somme est couverte de manière satisfaisante par un versement passé au compte d'assurance en autres charges d'exploitation, externalisant ainsi ce risque sur un support d'assurance vie.

NOTE 17

INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS
(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2021	2020
Revenus des titres de placement	-	-
Intérêts des comptes courants servis par les établissements de crédit	-	1
Revenus comptes à terme	-	-
Etalements décotes	-	-
Total	**-**	**1**

INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS
(en milliers d'euros au 31 décembre)

Etalements primes	- 1	- 5
Total	**- 1**	**- 5**

NOTE 18

REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE
(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2021	2020
Dividendes et autres revenus d'actions	818	645
Total	**818**	**645**

NOTE 19

GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS
(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2021	2020
Produits nets et moins values sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Dotations et reprises sur provisions sur titres de placements	- 697	- 643
Total	**- 697**	**- 643**

NOTE 20

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2021	2020
Commissions de caution crédits Tabac	19 520	18 512
Commissions de caution PMU	83	55
Commissions de cautions jeux et autres	5 218	4 478
Droits d'entrée	942	699
Dommages et intérêts	152	298
Loyers immeuble Saint-Pétersbourg	274	288
Produits divers	5	3
Total	**26 194**	**24 333**

NOTE 21

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2021	2020
Frais de compte	- 81	- 42
Cotisation Fonds de Garantie des Dépôts	- 3	-
Total	**- 84**	**- 42**

NOTE 22

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2021	2020
Frais de personnel		
Appointements	- 2 759	- 2 191
Production immobilisée	-	-
Variation provision congés payés	18	20
Jetons de présence	- 139	- 77
Abondement PEE	- 100	- 130
Charges sociales	- 1 180	- 1 148
Taxes	- 379	- 335
Intéressement	- 114	- 105
Provision RH	644	- 657
Sous-total	**- 4 009**	**- 4 623**
Frais administratifs		
Impôts et taxes	- 273	- 394
Honoraires	- 2 050	- 2 194
Production immobilisée	-	-
Autres charges d'exploitation	- 1 098	- 1 003
Sous-total	**- 3 421**	**- 3 591**
Charges d'exploitation non bancaires		
Intérêts sur rente viagère	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total	**-**	**-**
Divers Produits		
Produits divers	74	135
Charges diverses	- 24	- 16
Sous-total	**50**	**119**
Total	**- 7 380**	**- 8 095**

NOTE 23

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2021	2020
Dotations aux amortissements		
Sur immobilisations incorporelles	- 37	- 74
Sur immobilisations corporelles	- 215	- 178
Sous-total	**- 252**	**- 252**
Dépréciations sur immobilisations		
Dépréciations des immobilisations incorporelles	-	-
Sous-total	**-**	**-**
Total	**- 252**	**- 252**

NOTE 24

COÛT DU RISQUE

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2021	2020
Dotations de l'exercice à la provision pour créances impayées	- 3 574	- 4 660
Dotations de l'exercice à la provision pour commissions impayées	- 4	- 7
Reprises de provisions pour créances impayées	5 025	6 136
Reprises de provisions pour commissions impayées	14	18
Pertes sur sinistres	- 1 688	- 1 973
Récupérations sur ex sinistres	86	158
Récupérations via LOGISTA	153	237
Dotations aux provisions s/engagements donnés	- 392	- 562
Reprises de provisions s/engagements donnés	101	143
Dotations aux provisions s/engagements douteux	- 293	- 434
Reprises de provisions s/engagements douteux	393	402
Dotations de provisions pour sinistres à recevoir	- 5 186	- 4 248
Reprises de provisions pour sinistres à recevoir	1 857	2 294
Dotations aux provisions s/op. diverses	-	-
Reprises de provisions s/op. diverses	-	-
Total	**- 3 508**	**- 2 496**

Les sinistres à recevoir en 2022 et se rapportant à 2021 ont été évalués à 2 473K€ correspondant à la moyenne des sinistres reçus sur les 3 exercices précédents. Compte tenu du taux moyen de provision des créances douteuses de moins d'un an (55,00%), le montant de la provision a été évalué à 1360K€.

Notes annexes aux comptes 2021

NOTE 25

GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2021	2020
Plus et moins values sur cession d'immobilisations	-	-
Total	-	-

NOTE 26

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2021	2020
Pénalités de retard facturées	-	4
Produits et charges sur exercices antérieurs	-	-
Total	**-**	**4**

NOTE 27

IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2021	2020
Il s'agit du seul montant de l'impôt sur les sociétés et des contributions pour chacun des exercices		
Base d'IS 2021 : 20 165 786 €	5 499	4 964
Taux normal d'IS : 26,5%	5 348	4 830
Taux de contribution additionnelle : 3,3%	151	134
Total	**5 499**	**4 964**

ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS	31/12/2020	ACCROISSEMENT	ALLÈGEMENT	31/12/2021
Impôt sur provisions pour risques non déductibles l'année de leur comptabilisation	1 663	-	57	1 720
Impôt sur intéressement	-	-	-	-
Impôts sur provisions pour charges fiscales non déductibles l'année de leur comptabilisation	68	- 8	-	60
Total	**1 731**	**- 8**	**57**	**1 781**

JUSTIFICATION DU MONTANT DU RÉSULTAT FISCAL 2021 À 26,5%	BASE IS	MONTANT IS
Résultat comptable	14 541	3 853
Réintégrations provisions statistiques (IBNR, CNR)	4 218	1 118
Réintégrations produits financiers (OPCVM)	1 384	367
Réintégrations diverses (C3S, CP…)	23	6
Résultat fiscal	**20 166**	**5 344**

NOTE 28

AUTRES INFORMATIONS

L'effectif du personnel en activité au cours de l'exercice, ventilé par catégories professionnelles est de :

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Dirigeants	2	0	2
Cadres	11	9	20
Employés	7	10	17
Total	**20**	**19**	**39**

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au titre de l'exercice 2021 s'élève à 71K€ TTC au titre du contrôle légal (35,5K€ pour le cabinet Deloitte et 35,5K€ pour le cabinet Exco Paris).

NOTE 29

AFFECTATION DU RÉSULTAT

(en euros au 31 décembre)

Le Conseil d'Administration propose d'affecter comme suit le bénéfice comptable de l'exercice 2021 :	
	31/12/2021
Au titre de premier dividende :	482 400,00
Au titre de deuxième dividende	1 605 600,00
A la réserve facultative	2 711 108,20
A la réserve statutaire	4 799 108,00
Soit le total du bénéfice de l'exercice	**9 598 216,20**

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société Européenne de Cautionnement

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Européenne de Cautionnement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.
L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.
C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

Dépréciations des risques de crédit et contrepartie
La société comptabilise des dépréciations pour couvrir les risques de crédit et de contrepartie inhérents à ces activités (notes 1,3 et 24 de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit et de contrepartie, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à la détermination des dépréciations afférentes.

Provisionnement du risque sur engagements par signature
La société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs à ses engagements par signature, risque de perte du fait de la mise en jeu de cautions données ou risque de perte du fait de sinistres survenus pendant l'exercice pour lesquels la mise en jeu de la caution n'interviendra que sur les exercices à venir (notes 1, 3 et 24 de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif mis en place par la direction pour évaluer ces risques ainsi que les principales hypothèses et paramètres utilisés sur lesquelles se fondent l'évaluation de ces provisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous.
La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise
Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Exercice clos le 31 décembre 2021

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Il incombe au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

RAPPORT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXERÇANT LES MISSIONS DU COMITÉ SPÉCIALISÉ VISÉ À L'ARTICLE L.823-19 DU CODE DE COMMERCE

Nous remettons au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.
Nous fournissons également au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris-La Défense et Paris,
le 3 mai 2022

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés	**Exco Paris Ace**
Marjorie Blanc Lourme	Emmanuel Charrier

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, lesquels font apparaître un bénéfice de 9 598 216,20 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.
En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et de celui des Commissaires aux comptes, sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2021 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, déclare approuver les conventions qui y sont énoncées.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, consultée en application de l'article L511-73 du code monétaire et financier, émet un avis favorable sur l'enveloppe globale (de 582 381,45 euros) des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2021 aux personnes mentionnées à l'article L.511-71 du code monétaire et financier.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris acte du montant des dividendes mis en distribution au cours des trois exercices précédents (2018 : 2 052 000 € ; 2019 : 0 € ; 2020 : 1 029 600 €) et de la distribution de réserve en 2020 pour un montant de 1 022 400 € décide, conformément aux propositions du Conseil d'Administration, en accord avec l'ACPR, d'affecter le bénéfice de l'exercice 2021 comme suit :

1. A titre de premier dividende :
   0,67 €, par action,
   soit pour 720.000 actions
   482 400,00 €

2. A titre de deuxième dividende :
   2,23 € par action,
   soit pour 720.000 actions
   1 605 600,00 €

3. A la réserve statutaire
   2 711 108,20 €

4. A la réserve facultative
   4 799 108,00 €

Total égal au bénéfice de l'exercice
9 598 216,20 €

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide, au regard des statuts en vigueur à ce jour, de fixer la valeur de négociation de l'action à 43,03 €.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide de renouveler pour six ans le mandat d'Administrateur arrivé à échéance de M. Lucien LABOURÉ, mandat venant à expiration lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2027.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide de renouveler pour six ans le mandat d'Administrateur arrivé à échéance de M. Jean-Paul MENGEON, mandat venant à expiration lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2027.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide de fixer le montant global de la rémunération des administrateurs à répartir entre les membres du Conseil d'Administration pour l'exercice en cours à cent soixante-treize mille euros (173.000 €).

DIXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes publications et formalités légales.


AVEC L'EDC,
VOUS ÊTES BIEN
ACCOMPAGNÉ.
Découvrez tous nos services financiers sur
eurocaution.net
EDC
LA CAUTION PARTENAIRE